MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Ouagne

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint Gervais et Saint Protais

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint Gervais et Saint Protais

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 11/10/1971

Étendue de la protection : Inscription de l'église à l'exclusion du clocher

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.